



# Les Echos

CES ENTREPRISES QUI ONT TROUVÉ LEUR BUSINESS-MOSELLE...

A DÉCOUVRIR EN PAGE RÉGIONS **MOSI** MOSELLE DANS LIMITE

MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019

**Automobile** Pourquoi les constructeurs se convertissent à la batterie à hydrogène // P. 21

**Ecologie** Les projets contestés et les ZAD se multiplient dans les Pays de la Loire // P. 26

## Immigration économique : la France opte pour les quotas



- Matignon dévoile ses mesures sur l'immigration ce mercredi.
- Des quotas par secteurs ou métiers seront débattus chaque année au Parlement.
- Les organisations patronales sont favorables, le BTP est plus critique.

// PAGES 2-3 ET L'ÉDITORIAL DE JEAN-FRANCIS PÉCRESE, PAGE 16

### Guerre commerciale : l'heure de la détente

**SANCTIONS** Dans leurs négociations avec la Chine, les Etats-Unis seraient prêts à retirer des sanctions déjà entrées en vigueur. Mais ils attendent encore des contreparties. A Shanghai, Emmanuel Macron a plaidé en faveur de meilleures conditions d'accès à un marché qui reste difficile pour les entreprises étrangères. // PAGES 8-9

### Attentats du 13 Novembre : 250 millions pour les victimes

**ASSURANCE** Le Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme a pris en charge plus de 2.650 blessés et ayants droit de personnes mortes dans les attentats qui ont endeuillé Paris et Saint-Denis en novembre 2015. Le FGTI a versé 107 millions d'euros. Le montant final pourrait atteindre 250 millions, selon son directeur général, Julien Rencki. // PAGE 28

### Casino fait son retour sur les marchés pour refinancer sa dette

**DETTE** Le distributeur stéphanois est dans la dernière ligne droite de son ambitieux programme de refinancement annoncé le 22 octobre. Une opération qui a pris par surprise la communauté financière. Casino doit lever de la dette sur les marchés pour la première fois depuis janvier 2018 et convaincre des investisseurs de lui accorder un prêt. A cette occasion le groupe dirigé par Jean-Charles Naouri a dû faire un effort de transparence : il a reconnu être dans le viseur des enquêteurs de l'Autorité des marchés financiers. // PAGE 30

## Comment Air France-KLM veut doubler son profit

**AÉRIEN** Le nouveau plan stratégique d'Air France-KLM vise à porter la marge d'exploitation à 7 % ou 8 % en 2024.



Benjamin Smith.

Un an après son arrivée aux commandes d'Air France-KLM, Benjamin Smith a détaillé mardi aux analystes les priorités du groupe et sa trajectoire financière pour les cinq prochaines années. Comme les précédents, ce plan stratégique vise à améliorer très fortement la rentabilité d'Air France-KLM, et notamment de sa principale composante, Air France. L'objectif affiché est de porter la marge d'exploitation de

4 % cette année à 7 % ou 8 % en 2024, soit le minimum nécessaire pour financer les investissements chiffrés à 4 milliards d'euros par an. Pour y parvenir, Air France-KLM devra plus que doubler son résultat d'exploitation d'ici à 2024, en combinant des mesures d'économies, comme la rationalisation de la flotte et du réseau d'Air France, avec la poursuite de la montée en gamme. // PAGE 18 ET « CRIBLE » PAGE 34

### Le défi européen de Thierry Breton



La chronique Edouard Tétreau

Si Thierry Breton passe avec succès l'épreuve du Parlement européen, sa nomination de comme commissaire européen chargé d'un vaste portefeuille économique et industriel est une chance pour l'Europe. Ce capitaine d'industrie pourra apporter sa culture de l'efficacité dans un exécutif européen au bilan désolant, écrit Edouard Tétreau. // PAGE 12

## l'essentiel

### Aides à l'export : Bercy va exclure le charbon

Le gouvernement souhaite inscrire dans la loi, via le projet de loi de finances 2020, la fin des garanties à l'export pour des projets de recherche et production de charbon, déjà en vigueur depuis la COP 21. Un premier pas pour accompagner la décarbonation de l'économie productive française. // P. 4

### Budget européen : une bataille politique capitale

A Bruxelles, la bataille du budget 2021-2027 bat son plein. Le Brexit va laisser une ardoise d'environ 13 milliards d'euros par an. La Commission européenne épingle les pays qui refusent de contribuer davantage, au premier rang desquels l'Allemagne. // P. 9

### Ces pays qui tentent de s'affranchir du dollar

Des Etats, comme la Russie et la Chine, tentent de contester la suprématie historique du billet vert et son emprise sur le commerce et la finance. Le mouvement de diversification hors du dollar reste pour le moment limité à l'échelon mondial. // P. 29

### Apple s'attaque à la crise du logement en Californie

Alors que la Silicon Valley n'en peut plus de voir les prix de l'immobilier s'envoler, la firme de Cupertino va créer un fonds d'investissement de 2 milliards de dollars pour aider l'Etat de Californie à construire de nouveaux logements modestes. // P. 19

### Pétrole : l'Opep dépassée par le schiste américain

Dans son rapport annuel sur le pétrole, l'organisation anticipe une baisse de la demande pour son brut. La production américaine va exploser. Ces prévisions entrent en ligne de compte pour préserver ses parts de marché face aux Etats-Unis. // P. 31

**Fimalac se muscle dans le marketing digital**  
Le holding de Marc Ladreit de Lacharrière renforce ses positions dans le marketing numérique en fusionnant sa filiale Tradelab avec le britannique Jellyfish. Avec ce nouvel ensemble valorisé 580 millions d'euros, Fimalac compte bien figurer parmi les leaders du secteur. // P. 24



Ces valeurs guident l'engagement des femmes et des hommes de DNCA. Nos fonds obligataires, diversifiés, actions et ISR, sont gérés dans un souci constant de maîtrise du couple rendement/risque pour répondre dans la durée à vos objectifs patrimoniaux. Parlez-en à votre Conseiller Financier.

**DNCA** INVESTMENTS

dnca-investments.com  
19 Place Vendôme 75001 Paris

Maison d'Épargne et de Valeur

Les Echos

SUR



DOMINIQUE SEUX  
DANS « L'ÉDITO ÉCO »  
À 7H45  
DU LUNDI AU VENDREDI

M 00104 - 1106 - F: 2,80 €



ISSN0153.4831 112<sup>e</sup> ANNÉE  
NUMÉRO 23069 34PAGES

Antilles Réunion 4 €. Guyane-St Martin 5,20 €. Belgique 3,40 €. Espagne 4,30 €. Grande-Bretagne 3€70. Grèce 4 €. Italie 4,30 €. Luxembourg 3,70 €. Maroc 30 DH. Suisse 5,70 FS. Tunisie 4,8 TND. Zone CFA 3000 CFA.

# Les Maîtres Laitiers du Cotentin tournent la page Synutra

## NORMANDIE

Le groupe coopératif laitier de la Manche se relève de la rupture du contrat avec le chinois Synutra.

Son usine de Méautis est prête à produire à nouveau après un investissement de 7 millions d'euros.

Philippe Legueltel  
— Correspondant à Caen

Page tournée et rupture presque digérée. Quatorze mois après la fin prématurée du partenariat avec son client chinois Synutra, intervenue en août 2018, le groupe des Maîtres Laitiers du Cotentin (MLC), installé à Sottevast (Manche), repart à l'offensive. Pour assurer ce contrat signé en 2015, une nouvelle usine de 116 millions d'euros avait été construite à Méautis, à 40 km de son siège social, près de Carentan-les-Maraais. Et inaugurée par François Hollande en novembre 2016.

Bâtie pour servir le grand export et mise en service en avril 2017, celle-ci devait, notamment, alimenter le marché chinois. D'une superficie



Les Maîtres Laitiers du Cotentin compte 1.156 producteurs et 5.032 salariés. Photo Charly Triballeau/AFP

de 35.000 mètres carrés, son objectif était de fournir à Synutra près de 700 millions de briquettes de lait par an. Après plusieurs mois d'attente des agréments chinois, la production, lancée seulement en septembre 2017, allait ensuite être stoppée quelques mois plus tard sur fond de désaccords tant sur la qualité que la quantité des laits livrés. Informé par Synutra de sa « décision unilatérale de rompre le contrat », le

groupe normand a été contraint de stopper ses chaînes l'an dernier et de réorienter sa production vers des activités en développement de beurres et de crèmes. Sans licenciement ni baisse de la collecte laitière, tout en augmentant le prix du lait de près de 6 euros (362,34 euros les 1.000 litres), MLC retrouve de la confiance plus d'un an après la « défaillance » de son important client chinois.

Le groupe, constitué de 1.156 producteurs et 5.032 salariés, réalise cette année 1,9 milliard d'euros de chiffre d'affaires (soit une baisse de 1,2 % par rapport à 2018). « De bons résultats malgré les perturbations provoquées par le dossier Synutra », estime Jean-François Fortin, directeur général du groupe.

Pour répondre à de futures demandes de nouveaux clients, les Maîtres Laitiers ont engagé 7 millions d'euros d'investissements dans l'usine de Méautis. Le grand export est toujours la priorité. Si la Chine reste d'actualité, le continent asiatique, le Moyen-Orient et le nord de l'Afrique sont aussi ciblés. « Des négociations avec les clients devraient aboutir à un redémarrage effectif d'ici la fin de l'année et une montée en puissance sur 2020. L'agrément chinois lait infantile, intervenu au cours de l'été, permettra également au groupe de renforcer son offre sur ce segment », explique Guillaume Fortin, directeur général de la coopérative et du réseau de distribution France Frais.

Concernant le contrat chinois avec Synutra, l'industriel normand suit de près la procédure engagée devant les tribunaux, dans l'attente d'un premier jugement. « Nous sommes confiants, car nous avons fait correctement notre travail », assure Jacques Klimczak. ■

# Le distributeur d'autobus alsacien DCG passe sous pavillon turc

## GRAND EST

Dietrich Carebus Group vient d'être repris par le constructeur turc Temsa, après sa mise en redressement judiciaire le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Bénédicte Weiss  
— Correspondante à Strasbourg

A quelques mois de son centenaire, l'entreprise alsacienne de distribution et de service après-vente d'autocars et d'autobus Dietrich Carebus Group (DCG) a changé de pavillon. Le 29 octobre, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Strasbourg a décidé de

sa reprise par le fabricant turc Temsa, dont elle était jusqu'alors le distributeur exclusif en France. L'activité de ce dernier a commencé lundi 4 novembre.

DCG, numéro trois hexagonal dans son domaine derrière Iveco et Mercedes, avait été placé en redressement judiciaire le 1<sup>er</sup> juillet 2019. La PME basée à Ingwiller (Bas-Rhin) distribuait outre Temsa, le chinois Yutong et commercialisait sa propre marque de minicars, Maestro. Son chiffre d'affaires s'élevait dernièrement à 80 millions d'euros, contre 94 millions en 2017.

Dans le détail, Temsa reprend trois des cinq entités de DCG : le siège à Ingwiller et Dietrich Carebus Lease, filiale spécialisée dans les solutions de financement située au même endroit, ainsi qu'un site à Mity-Mory (Seine-et-Marne). Seuls 52 des 121 emplois des trois établissements devaient être maintenus. Des deux autres sites, de service après-vente en Isère et de location dans

l'Yonne, le premier a déjà été repris (avec le maintien de 14 emplois sur 21) et le second passera devant le tribunal le 18 novembre.

## Se développer dans l'électricité

D'après le président et petit-fils du fondateur de DCG Pierre Reinhart, Temsa entendrait notamment se développer sur le marché de l'électricité (qui représentait déjà 15 % du chiffre d'affaires de DCG, en lien avec Yutong notamment), mais aussi sur celui du thermique avec « de nouvelles alternatives » dont il est « trop tôt » pour parler. Le distributeur vendait jusqu'à présent de 250 à 300 véhicules par an en France.

Le même marché de l'électricité a contribué à la mise en redressement judiciaire de DCG, car il avait occasionné de lourds investissements sans obtenir le retour escompté. La liquidation en tant que telle de la PME doit être prononcée en janvier 2020. ■

# innovateurs

## LA BOURSE AGRIPOWER

# Comment démocratiser la méthanisation



DR

Date de création : 2012  
Président : Éric Lecoq  
Montant visé : de 5 à 6 millions d'euros  
Effectif : 10 personnes  
Secteur : énergies alternatives

Emmanuel Guimard  
— Correspondant à Nantes

Pour Eric Lecoq, président-fondateur d'Agripower, la méthanisation doit devenir « un revenu complémentaire permettant de pérenniser les exploitations agricoles », dans un contexte de fluctuation des cours du lait, donc de vulnérabilité. Fondée en 2012 près de Nantes, la société a développé une offre de petites unités de méthanisation de 22 à 44 kilowatts qui trouvent leur place dans les cours de fermes de 100 à 200 bovins. C'est là, selon lui, un marché sous-exploité puisque, sur les 15.000 exploitations susceptibles d'être équipées en France, moins de 600 disposent d'un méthaniseur contre 9.300 en Allemagne. C'est pour accélérer sur ce marché

qu'Agripower a lancé mardi son introduction en Bourse en vue de lever entre 5 et 6 millions d'euros sur Euronext Growth.

Agripower se positionne en intégrateur de solutions de méthanisation, de l'avant-projet technico-économique à la maintenance en passant par le suivi du chantier et les questions de raccordement sur les réseaux électriques et gaziers. L'entreprise a apporté sa part d'innovation dans la conception de cuves Inox, jugées plus résistantes et étanches que le béton, dans les processus d'incorporation de la matière organique, et dans la standardisation de petites installations lui permettant de mieux répondre au marché des exploitations agricoles.

## 100 projets en cours

A cette fin, l'entreprise a établi des partenariats avec l'équipementier belge Bioelectric tout en proposant des projets plus importants – de 800 kW à 1,5 MW – pour les groupements agricoles, les collectivités ou l'agro-industrie. La PME revendique un parc installé de 50 unités et une centaine de projets à réaliser d'ici à juin 2021, soit un chiffre d'affaires potentiel de 33 millions. Les deux tiers sont des petits projets agricoles, mais la société a aussi signé des accords avec de grandes coopératives. En pleine accélération, Agripower a réalisé sur son exercice clos à fin juin 2019 un chiffre d'affaires de 7,2 millions, en hausse de 44 %. ■

## LE FINANCEMENT ACTICOR

# 7 millions pour s'attaquer à l'AVC ischémique aigu



Julien Philippot

Date de création : 2013  
Président : Gilles Avenard  
Effectif : 12 personnes  
Secteur : biotechnologies

Chantal Houzelle  
@HouzelleChantal

Ce mercredi, Acticor Biotech annonce avoir levé 7 millions d'euros supplémentaires, qui portent à 22,3 millions son second tour de table, le premier closing datant d'octobre 2018. « Le déclencheur de l'opération est la réponse favorable que nous avons reçue de la FDA, en août, à notre pré-demande d'Investigational New Drug » [IND]. Nous avons donc décidé de déposer notre dossier d'ici à fin 2019 », explique Gilles Avenard, son président. Cette demande concerne son candidat médicament phare, l'ACT017, un inhibiteur de la glycoprotéine plaquettaire VI, qui cible l'AVC ischémique aigu. « Ces fonds vont financer l'extension aux Etats-Unis de l'étude clinique de phase II, qui a

démarré cette année dans six pays européens, précise-t-il. Sur les 160 patients prévus, une cinquantaine devrait être recrutée dans des centres américains. » Ce financement est mené par un nouvel investisseur, Go Capital, qui apporte 3 millions, suivi par trois des actionnaires existants d'Acticor : le belge Newton Bio-Capital, qui avait prévu de réinjecter de l'argent selon l'avis de la FDA, CapDecisif Management et Anaxago. En revanche, les fonds asiatiques entrés au capital il y a un an : Mirae Capital, CMS Medical Venture Investment et A&B ne remettent pas. Mais « CMS détient tous les droits sur l'ACT017 pour la Chine et les pays asiatiques, excepté le Japon et l'Inde », souligne-t-il.

## Rachat d'AVCare

En même temps, la biotech parisienne acquiert AVCare, dont Go Capital est actionnaire. « C'est ce rachat qui a donné au fonds régional l'opportunité d'investir dans Acticor », précise Gilles Avenard. Il a signé un accord de licence mondial avec la SAIT Ouest Valorisation, qui soutient la start-up bretonne et détient le brevet protégeant son biomarqueur précoce de l'AVC. En quoi est-il le clef pour Acticor ? « S'il doit encore être validé sur l'homme, il pourrait permettre de confirmer immédiatement le diagnostic de l'AVC et commencer le traitement avec l'ACT017 avant l'imagerie », projette-t-il. ■

## en bref

### Sogetrel va « fibrer » l'île de La Réunion

**ÎLE-DE-FRANCE** Spécialiste français de l'aménagement numérique des territoires basé à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), Sogetrel a remporté avec Orange et Circet un marché de conception-réalisation-exploitation et maintenance sur l'île de La Réunion pour le compte de la région Réunion THD. Ce projet de réseau d'initiative publique, initié par la région Réunion est constitué d'une tranche ferme de 21.800 prises à déployer sur les 6 communes non ciblées par les opérateurs privés et d'une tranche conditionnelle concernant 17 communes. Au terme de l'opération, La Réunion sera la première région fibrée de France.

### Les ETI concentrent les emplois sous contrôle étranger

**FRANCE** Selon une étude de l'Insee publiée mardi, en 2017, les entreprises sous contrôle étranger, qui sont au nombre de 16.800 en France, emploient 2,2 millions de personnes. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) concentrent 45 % de ces emplois qui sont principalement dans les secteurs de l'industrie, des services aux entreprises (dont intérim) et du commerce. Le montant moyen des salaires annuels versés en France dans ces multinationales étrangères, qui s'élève à 57.300 euros par tête, y est plus élevé que dans les firmes françaises.

L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE A TROUVÉ SON BUSINESS-MOSELLE.

LA MOSELLE, FORTE D'UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET DIVERSIFIÉE, AU CŒUR D'UN GRAND BASSIN DE CONSOMMATEURS EN EUROPE, ACCUEILLE DES GRANDS NOMS DE LA TRANSFORMATION COMME CHARAL, LA FOURNÉE DOREE, CHARCULOR, EURIAL, SOUFFLET... DES PRODUCTEURS LOCAUX COMME LORINA, FLAMM'TOP OU VAN HEES S'APPUIENT SUR LE TERRITOIRE POUR ÉGALEMENT TRAVAILLER ET RÉUSSIR À L'EXPORT.

MOSL<sup>®</sup>  
MOSELLE SANS LIMITE

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS EN MOSELLE EN 2018 : 1 MILLIARD €

www.mosl-attractivite.fr  
eco@moselle-attractivite.fr / 03 87 37 57 45

Avec le soutien de la Région  
Grand Est